

Cahier de doléances du Tiers État de Giverville (Eure)

Cayet des plainte remontrance et doleance de la parroisse de giverville

- 1° que les privilege pencuniaire du clerge et de la noblesse en fait d'impots soits supprime
- 2° que les etats de la province soits remis en activite et que les representant du tiers etat en soits en nombre egal que sus du clerge et de la noblesse reunis que les opinionons y soits conte par tete et non par ordre
- 3° que les droits feaudeaux de banalite chasse et colombie soits supprime ou moins que les pichonts soits enferme dans le temps de senaille et des recolte
- 4° que l'impot des astreux de la gabelle soit aneanty que ceux des aides et controle soits reformer
- 5° que une partie des grose disme soit apliquee au profit des pauvres
- 6° que la repartition des impots ce fasse en egard au que chaquun a de revenu et que le fermié payent come le proprietaire
- 7° quil soit fait un reglement sur les disme pour que chaquun savent quel production la doit
- 8° que la perseption des impots se fasent a moins de frais posible quil y ait quun seul rolle sur lequel tous les impots soit porter et que les fonds payent dans chaquune parroisse ou il sont situe
- 9° qu'on nait la liberte de franchir les rentes sugneuriales au denier qu'il plaira au Roy fixer
- 10° que les parroisse soits dechargee de touttes reparations au coeur des eglise et au logement des curee
- 11° que le code civil et criminel soit reforme que la justice se rende a moins de fraits que faire se pourra qua cet effet il se fassent un arondissement pour que chaque justiciable en soit moins eloigné que le bailliage de Bernay soit sufisament composé de juge pour quil ne soit plus exposé a ananprunter des juges de celuy dorbecⁱ

areste a la semblee du Tiers Etat de la parroisse de Giverville ce quatre de mars 1789

ⁱ Orbec (Calvados) distant de 29 km.